ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 61910

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les suspicions de cas de gale recensés sur des sous-officiers de la garde républicaine en service au palais de l'Élysée. La gendarmerie nationale a reconnu, dans un communiqué de presse, l'existence de trois cas, tandis qu'une lettre rédigée par des gardes républicains fait état de quatre cas. Cette lettre décrit avec force détails la « vétusté des locaux de vie dans lesquels les gardes travaillent 24 heures sur 24 et 365 jours par an ». Elle rend compte plus largement de leur profond désarroi face au manque de considération dont ils sont l'objet, les gendarmes déplorant le fait de devoir chaque jour accomplir leurs missions « avec des moyens dérisoires, du matériel obsolète, hors d'usage, et ceci avec la peur de la sanction et aucune reconnaissance ». Aussi, il souhaiterait connaître, d'une part, le nombre précis de cas de gale précis parmi les gendarmes présents à l'Élysée et, d'autre part, les intentions du Gouvernement afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'augmenter les moyens dont ils disposent dans l'accomplissement de leurs missions.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Urvoas
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61910
Rubrique : Gendarmerie
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10108
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)